APPEL A CANDIDATURES 2026/2027 MONITORAT ÉTUDIANT-E
PRISE DE VUE / CRÉATION DE CONTENU RÉSEAUX SOCIAUX

L'ÉSAD Pyrénées recrute deux moniteurs-trices étudiant.es à compter du mois d'octobre 2026.

Les moniteurs-trices -étudiant.es inscrit.es au sein de l'établissement pour l'année 2026/2027 effectuent quatre heures hebdomadaires en moyenne dans le cadre d'un contrat de travail « Monitorat-étudiant » du 12 octobre 2026 au 28 juin 2027.

L'objectif de ces monitorats est de soutenir le service communication en produisant des contenus visuels et éditoriaux directement exploitables pour le site internet et les réseaux sociaux de l'établissement. Cette mission vise également à mettre en valeur la vie de l'école (ses événements, ses ateliers et ses actions à destination des publics) à travers des formats légers et réguliers.

Les contenus réalisés ont vocation à alimenter la communication institutionnelle de l'école, dans une démarche de valorisation continue et qualitative.

Sous la supervision de la responsable communication,

Les moniteurs-trices étudiant.es (un par site) auront pour missions :

- Participer à la mise en valeur des événements de l'école par des visuels ou contenus courts
- Réaliser des prises de vue dans l'école sur le site de référence (Pau ou Tarbes) : bilans, rentrée, diplômes, expositions étudiant·es, journée portes ouvertes, ateliers, travaux d'étudiant·es, accrochages, workshops, conférences, événements, etc.
- Proposer ponctuellement des formats simples et attractifs : mini-portrait d'étudiant·e, focus atelier, coulisses d'un événement, ambiance de journée, etc.
- Préparer des fichiers prêts à diffuser sur le site internet et les réseaux sociaux de l'école : Instagram, Facebook et LinkedIn
- Classer et archiver les images selon les modalités établies par la responsable communication et la gestionnaire du fonds iconographique

Compétences recherchées

- Bonne pratique de la photo et de la vidéo
- Capacité à traiter et exporter des images dans différents formats adaptés aux supports numériques
- Aisance rédactionnelle pour produire des textes courts et adaptés aux différents canaux
- Sens du contact avec les étudiant·es, les enseignant·es et les partenaires extérieurs
- Créativité, autonomie, rigueur et force de proposition

Profil attendu

- Étudiant·e sensibilisé·e aux pratiques de l'image et de la communication
- Intérêt pour la valorisation des activités de l'école et pour les réseaux sociaux
- Capable de suivre l'actualité de l'école (toutes classes confondues) et de travailler avec régularité sur des tâches courtes et variées

Conditions d'exercice

- Présence souhaitée à compter du 12 octobre 2026
- Horaires variables : 3 à 4 heures par semaine en moyenne. Les heures et emplois du temps des moniteurs-étudiant-es seront adaptés pour ne pas léser le cursus d'études. Les tâches demandées sont planifiées en amont afin de rester compatibles avec le volume horaire qui pourra être distribué différemment selon les moments de l'année

- Présence obligatoire pour les conférences, journées d'études, workshops et restitutions, accrochages des bilans, journée des partenaires, rentrée des ateliers-cours publics et de l'enseignement supérieur, et journée portes ouvertes
- Echange hebdomadaire avec la responsable communication pour faire un point sur l'actualité du site
- Echange de 30 minutes en équipe communication une fois tous les 15 jours pour aborder l'actualité du service et les échéances à venir
- Rémunération au Smic horaire

MODALITÉS DE CANDIDATURE AVANT LE VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2026 à 12H00

Les dossiers de candidature sont à transmettre avant le mardi 6 octobre 2026 au service Ressources humaines rh@esad-pyrenees.fr et composés obligatoirement d'un CV et d'une lettre de motivation en précisant le site (Pau ou Tarbes).

Les entretiens de sélection d'une durée de 15 min se dérouleront le 7 octobre 2026 en présence de la responsable communication et du technicien référent. Vous serez informés par mail.

Début de l'engagement du monitorat étudiant : le lundi 5 octobre sur une durée discontinue de 31 semaines :

- 1ère période du 12 octobre au 20 décembre 2026, correspondant à 7 semaines consécutives, pour un volume total maximal de 28 heures ;
- 2ème période du 4 janvier au 28 juin 2027, soit 23 semaines, pour un volume total maximal de 92 heures. Cette période inclut deux semaines d'interruption (une en février et une en avril), sans congés payés, le statut étant celui de vacataire.